REÇU EN PREFECTURE
Le 02 novembre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
025-242500361-20261022-D202600291I0-DE

Grand Besançon Métropole

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Publié le : 02/11/2026

Bureau

Séance du jeudi 22 octobre 2026

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 15 octobre 2026 s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de M. Ludovic FAGAUT, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15

La séance est ouverte à 14h35 et levée à 15h15

Etaient présents : M. Patrick AYACHE, M. Ludovic BARBAROSSA, Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Emile BOURGEOIS, Mme Nathalie BOUVET, M. Bruno CAIRE, M. Christian DAVID, M. Pascal DERIOT, M. Martial DEVAUX, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, M. Hervé GROULT, M. Pierre-Charles HENRY, M. Patrick JACQUES, M. Laurent JEUNET, M. Jean-François MENESTRIER, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Frank MONNEUR, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Anthony NAPPEZ, Mme Anne OLSZAK, Mme Sophie PESEUX, M. Philippe REGENNASS, M. Pascal ROUTHIER, M. Djilalli SAHLAOUI, M. Kévin VEJUX, M. Patrick VERDIER

Etaient absents : M. Patrick BOUZAT, Mme Marie GRUILLOT, M. Didier PAINEAU, Mme Céline TRONCIN VERGEY

Secrétaire de séance : M. Kevin VEJUX

Procurations de vote : M. Didier PAINEAU donne pouvoir à M. Patrick JACQUES

Délibération n°2026/2026.00291
Rapport n°13 - Association St Vit informatique - Attribution d'une subvention de fonctionnement

13
Association St Vit informatique - Attribution d'une subvention de fonctionnement

Rapporteur : Mme Anne FALGA, Vice-Présidente

	Date	Avis
Commission n°2	21/10/2026	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2026 et PPIF 2026-2030 « Actions en faveur de l'emploi »	Montant prévu au BP 2026 : 193 633 € Montant de l'opération : 10 000 €

Résumé :
L'association St Vit informatique agit dans les champs du recyclage des D3E (déchets équipements électriques) et de l'insertion par l'activité économique.
Début 2026 elle a pris possession de nouveaux locaux plus adaptés à la montée en charge de son activité et engage de nouvelles actions visant à dynamiser ses ventes d'appareils reconditionnés.
Il est proposé de soutenir son programme d'actions 2026/2027 par l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 10 000 €.

1. Contexte

L'association St Vit Informatique est née de l'engagement de bénévoles le Groupement Economique Solidaire Saint-Vit Informatique créée en 1999, œuvrant à l'inclusion numérique sous toutes ses formes.

L'Association développe de nombreux services en s'appuyant sur les approches de l'Economie Sociale et Solidaire, l'économie circulaire (le réemploi), l'économie de la fonctionnalité, de l'Innovation Sociale, l'inclusion sociale, professionnelle et numérique.

Elle est administrée par 11 bénévoles et s'appuie sur une direction pour sa mise en œuvre : 8 salariés permanents contribuent au développement des services et 12 salariés en insertion se mobilisent sur le projet Insertech (atelier chantier d'insertion).

Elle a engagé un projet de déménagement en 2023. Les travaux réalisés dans le nouveau site d'accueil ont débuté en décembre 2025/janvier 2026 pour une installation en juin.
GBM a participé au financement des travaux engagés à hauteur de 20 537,34 € dans le cadre d'une aide exceptionnelle en investissement.

Aujourd'hui l'association poursuit son plan de redressement tout en s'engageant dans une nouvelle évolution de son activité, notamment de recyclage informatique et nous présente le plan d'actions suivants pour lequel elle sollicite une aide au fonctionnement à hauteur de 10 000 €.

2. Le plan d'action

1. Collecte, reconditionnement & Insertion socio-professionnelle

L'atelier Chantier d'Insertion (Insertech) collecte, diagnostique, répare et reconditionne du matériel informatique, de la téléphonie et des équipements numériques pro (ordinateurs, tablettes, copieurs, vidéoprojecteurs).
Certifiées par des labels d'excellence (RECQ - Reconditionnement de Qualité, QualiRépar), ces activités permettent d'accompagner en moyenne 20 personnes éloignées de l'emploi vers une réinsertion durable à travers des parcours qualifiants et valorisants.
Environ 50% des salariés en transition viennent de QPV du Grand Besançon.

2. Équipement solidaire à moindre coût & Solidarité sociale

L'association lutte activement contre la fracture matérielle en proposant des équipements reconditionnés de haute qualité et garantis à des tarifs très accessibles pour l'ensemble des habitants et structures du Grand Besançon Métropole. De plus, grâce au soutien du Conseil Départemental du Doubs et en lien étroit avec les assistants sociaux du territoire, elle déploie un dispositif spécifique d'équipement financé ciblé vers les bénéficiaires du RSA et des minima sociaux.
Au-delà de l'achat, elle propose également un service de réparation visant le réemploi pour limiter la consommation de ressources. Service également disponible à domicile (reconnu service d'aide à la personne) pour les personnes ne pouvant venir à elle.

3. Inclusion, médiation numérique & Formation pour toutes et tous

Pour que le numérique reste un outil d'autonomie et non d'exclusion, le GES déploie une offre complète d'accompagnement aux usages :

- Formations & Cours réguliers : ateliers hebdomadaires pour nos adhérents et cycles de formation professionnelle certifiés Qualiopi (Formatic).
- Actions de terrain & Appels à projets : modules de médiation et d'initiation sur mesure pour les seniors, les jeunes et les publics vulnérables sur le territoire de Grand Besançon Métropole.
- Médiation à l'économie circulaire : sensibilisation aux enjeux du numérique responsable, de la sobriété et du réemploi, notamment à travers nos actions et partenariats locaux.

4. Engagements humanitaires et coopérations internationales

La démarche solidaire de l'association dépasse les frontières locales à travers le don et le rééquipement de structures d'utilité publique à l'international : Ukraine, Afrique (Sénégal et Burkina Faso).

3. Le budget de l'opération

Montant du budget prévisionnel de la structure : 807 416,00 €
Montant du budget prévisionnel du projet : 807 416,00 €
Montant de la subvention sollicitée : 10 000,00 €

Effets attendus en termes d'emploi : ce soutien garantit le maintien des postes de médiations numérique et d'insertion de la structure, soit 20 personnes en insertion par an et 3 en médiation. En 2025 : 7 sorties positives sur le chantier d'insertion.

La participation de GBM sera versée en une seule fois suite à l'envoi du courrier de notification à l'association. Un bilan d'activité 2026 sera adressé à GBM avant le 31 mars 2027.

➢ Rappel du soutien financier GBM

Nom de la structure	2022	2023	2024	2025
St Vit informatique	0 €	0 €	0 €	20 537,34 €*

*subvention exceptionnelle d'investissement à hauteur de 10% des travaux d'aménagement entrepris.

A l'unanimité, le Bureau :

- **attribue une subvention de fonctionnement de 10 000 € à l'association St Vit informatique,**

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la notification d'attribution correspondante.**

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 30 Contre : 0 Abstention* : 0 Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besancon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
Le Président,

Le Conseiller Communautaire Délégué
au numérique, au territoire intelligent
et à la vie étudiante,
Kévin VEJUX



Document signé électroniquement

Le Président,
Ludovic FAGAUT



Maire de Besançon.
Document signé électroniquement